

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE BILLETTERIE EN LIGNE**

### **1. Application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux commandes de billets Internet passées sur le site Internet du Parc Zoologique de Champrépus ([www.zoo-champrepus.com](http://www.zoo-champrepus.com)). Le Parc zoologique de Champrépus se réserve la possibilité de les adapter ou de les modifier à tout moment. Dans ce cas, les conditions générales de vente en vigueur le jour de la commande seront appliquées.

La réalisation d'une réservation via le site internet indiqué ci-dessus implique l'adhésion et acceptation sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Le visiteur doit également respecter les consignes de sécurité et le règlement intérieur affiché à l'entrée du parc.

### **2. Commande en ligne**

Pour la réalisation d'une commande de billets en ligne via le site internet [www.zoo-champrepus.com](http://www.zoo-champrepus.com), le client est invité à créer un compte client et à renseigner une adresse mail. Conformément aux dispositions de l'Article 1127-2 du Code civil, le consommateur dispose de la possibilité de vérifier le détail de sa Commande et son prix total et de corriger d'éventuelles erreurs avant de la confirmer en exprimant ainsi son acceptation définitive.

### **3. Tarification**

Les tarifs sont exprimés en euros, et s'entendent Toutes Taxes Comprises. Ils sont déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur à la date d'établissement des tarifs.

### **4. Paiement et validation de la commande.**

Tous les règlements doivent être effectués en euros par carte bancaire Visa, Mastercard, le jour-même de la réservation. Un paiement intégral et immédiat est requis pour toute commande effectuée sur le site Internet. Tous les autres moyens de paiement ne sont pas acceptés pour l'achat de billetterie en ligne. Le Parc zoologique n'est pas responsable de tous frais sur les transactions par carte bancaire occasionnés le cas échéant par la variation du taux de change ou pour d'autres raisons.

Pour tout règlement par d'autres moyens (chèque bancaire, espèces, chèques vacances ANCV...) ou pour des personnes possédant des documents ou bons promotionnels permettant une réduction, merci de vous adresser directement à l'accueil du parc pour l'achat de vos billets.

La date de validation de la commande correspond à la date de la commande et de son paiement par carte bancaire en ligne conformément à l'article 1127-2 et suivants du Code civil. Le paiement par carte bancaire s'effectue directement auprès de la banque. La commande du client sera ainsi enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque choisie par le client.

En cas de refus de la carte utilisée par le centre de paiement, la commande est automatiquement annulée.

## **5. Confirmation de la commande**

Après validation du paiement de la commande par le centre de paiement bancaire, une confirmation de commande est envoyée par courriel récapitulant les produits achetés, le montant total, ainsi que les billets d'accès dématérialisés.

La responsabilité du parc ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

## **6. Impression des billets**

Il est obligatoire d'imprimer tous les billets Internet commandés et de les présenter en caisse le jour de la visite. Le parc zoologique se réserve le droit d'interdire l'entrée au parc en l'absence de présentation des billets.

Les billets dématérialisés sont uniquement valables si imprimés sur du papier A4 blanc, de bonne qualité d'impression ou affichés sur un écran mobile de type Smartphone lorsque toutes les informations du billet ainsi que le code barres sont clairement lisibles. Un écran endommagé peut ne pas permettre la lecture correcte des e-billets. Les billets endommagés, illisibles, ou partiellement imprimés ne pourront pas être acceptés.

Ils ne sont ni échangeables, ni remboursables. En achetant votre billet en ligne, vous renoncez expressément à bénéficier de toute réduction ou gratuité à laquelle vous auriez pu éventuellement prétendre pour cette visite.

Il est strictement interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire un billet d'entrée. Chaque billet Internet imprimé est muni d'un code-barres unique contrôlé et enregistré à l'entrée du parc Zoologique de Champrépus à l'aide de lecteurs de code-barres, permettant l'accès à un seul client. L'utilisateur est responsable de l'utilisation de son ou ses billets d'entrée. En cas de duplication, vol ou perte d'un billet, seule la première personne à présenter le billet sera admise.

## **7. Validité des billets.**

Les billets à date libre sont valables pendant la saison concernée, la date de fin de validité étant indiquée lors de votre réservation. Le client peut consulter sur le site Internet du site le calendrier et horaires d'ouverture, ainsi que des horaires d'ouverture de la billetterie. L'entrée du parc ferme 2 heures avant la fermeture générale, et ce même pour les personnes possédant déjà leurs billets ou des personnes possédant des abonnements.

Les billets datés ou pour une activité précise qui requiert d'une réservation préalable sont valables uniquement à la date indiquée sur le billet.

Dans le cadre d'une opération ponctuelle, le parc zoologique peut être amené à mettre en place des billets valables à un tarif promotionnel qui sont valables uniquement pendant la période de promotion indiquée sur le billet.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés.

En application de l'article L 221-28 du Code de la consommation, les prestations proposées par le Parc zoologique de Champrépus, en tant que prestations d'activités de loisirs qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du même Code en matière de contrat conclu à distance et hors établissement.

Cartes d'abonnements saison « Cartepass »

La « carte pass » est personnelle et incessible. Elle est valable pendant les jours et horaires d'ouverture de l'entrée du parc pendant la saison en cours.

## **8. Conditions relatives aux tarifs enfants**

Le tarif réduit des billets enfant s'applique pour les enfants de 3 à 12 ans inclus. L'âge des enfants pris en compte est l'âge du jour de la visite. Un justificatif de la date de naissance des enfants peut être demandé avant ou pendant la visite. A défaut de présentation des pièces demandées, le tarif adulte est d'office applicable.

Les enfants de moins de 3 ans bénéficient d'une entrée gratuite au parc. Un billet gratuit vous sera remis à l'entrée. Un justificatif de la date de naissance des enfants de moins de 3 ans peut être demandé avant ou pendant la visite. A défaut de présentation des pièces demandées, le tarif enfant est d'office applicable.

## **9. Force majeure**

La direction du parc zoologique de Champrépus se réserve le droit de fermer l'établissement en cas d'intempérie, ou par des événements de force majeure tels que et sans que cette liste soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, épidémies, décisions émanant des autorités, etc. Pour les billets datés, une autre date pourra vous être proposée.

Pour des raisons techniques, lors de travaux, ou pour des raisons d'ordre vétérinaire, une ou plusieurs espèces peuvent ne pas être visibles.

## **10. Données personnelles**

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD), le client, après avoir expressément donné son consentement pour le recueil de ses données personnelles, dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé en nous écrivant à l'adresse suivante en indiquant vos noms, prénom et adresse : Parc Zoologique de Champrépus – 493 rue Saint Gaud – 50800 CHAMPREPUS

## **11. Réclamations**

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée par courrier postal en lettre recommandée avec accusé de réception dans les plus brefs délais à compter de la constatation des anomalies faisant l'objet de la réclamation. Il appartient au client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées. Le client devra joindre à sa réclamation les justificatifs de visite (billets d'entrée...) comportant le nombre de participants.

En cas de litige n'ayant pas pu être résolu de manière amiable, le client consommateur devra se retourner contre le tribunal compétent dont il dépend ou recourir au médiateur de la consommation ci-après : MTV Médiation Tourisme Voyage  
BP 80 303 – 75 823 Paris Cedex 17

Pour les litiges entre professionnels, seul le droit français sera applicable et le tribunal de Coutances compétent.

**Parc Zoologique de Champrépus**

**493 rue Saint Gaud**

**50800 Champrépus**

**02.33.61.30.74**

[infos@zoo-champrepus.com](mailto:infos@zoo-champrepus.com)

SARL au capital de 200 000€ / RCS Coutances 324 477 892 / Siret 324 477 892 00016 / APE 9104Z